



L'Association Hospitalière Sainte-Marie signe la Charte Romain Jacob : un engagement fort au service de l'accès à la santé

Le 10 juin 2026 à 18h, à l'Université Catholique de Lyon (Campus Saint-Paul), l'Association Hospitalière Sainte-Marie signera la Charte Romain Jacob, aux côtés de l'association Handidactique, à l'occasion du Colloque Sainte-Marie 2026.

Par cet acte, l'AHSM affirme avec force et conviction sa volonté de garantir un accès à la santé (prévention, soin et accompagnement) plus juste, plus lisible et plus adapté aux personnes vivant avec un handicap, en cohérence avec les pratiques qu'elle déploie déjà sur ses territoires.

Initiée en 2014 sous l'égide de Handidactique, la Charte Romain Jacob est issue d'une démarche collective associant personnes concernées, professionnels, associations et institutions autour d'un objectif partagé, celui de faire évoluer durablement les conditions d'accès à la santé. Devenue une référence nationale, elle constitue aujourd'hui un cadre structurant pour renforcer l'accessibilité des parcours, mieux prendre en compte les besoins spécifiques, les attentes des personnes et promouvoir une approche plus inclusive de la santé.

Cette signature s'inscrit dans la continuité des actions portées par l'AHSM dans ses six territoires pour adapter les organisations et les pratiques aux réalités vécues par les personnes soignées et accompagnées en situation de handicap. Elle vient donner une visibilité et une cohérence à des évolutions déjà engagées, fondées sur la coopération entre acteurs, l'attention portée à l'expérience des usagers et l'amélioration continue des parcours de soins et de vie.

Organisé les 10 et 11 juin 2026 à Lyon, le Colloque Sainte-Marie réunit professionnels, chercheurs, personnes concernées et proches aidants autour d'un enjeu central : renforcer l'autodétermination en santé mentale. La signature de la Charte Romain Jacob en constitue l'un des temps forts, en affirmant que l'accès aux soins est une condition essentielle de l'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes.

À propos de l'Association Hospitalière Sainte-Marie

L'Association Hospitalière Sainte-Marie (AHSM) est un acteur majeur du secteur sanitaire et médico-social et social, engagé depuis près de deux siècles dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. Présente sur plusieurs territoires du quart sud-est de la France, elle développe des actions de prévention, de soin, d'accompagnement et d'inclusion, en lien étroit avec les réalités sociales et culturelles territoriales. À travers l'ensemble de ses établissements et de ses projets innovants, l'AHSM déploie une offre sanitaire, médico-sociale et sociale complémentaire, visant à accompagner les personnes de manière globale, tout au long de leurs parcours de vie. Elle œuvre ainsi pour des réponses accessibles, humaines et engagées, adaptées à la diversité des besoins en santé, en autonomie et en inclusion mobilisant près de 6 000 professionnels au service de plus de 50 000 personnes accompagnées chaque année : <https://www.ahsm.fr/>

CONTACT PRESSE : Andréa CHILMA – andrea.chilma@ahsm.fr – 04 43 97 11 84 – www.ahsm.fr